

ACTUALITÉ



Venues de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, les infirmières ont fait entendre leurs revendications devant la préfecture à Lyon, le mardi 20 novembre.

Lyon : les infirmières "oubliées" de la réforme de la santé ?

21 NOVEMBRE 2018 A 18:12 PAR FLORA CHADUC

Dans toute la France, les infirmières étaient appelées à manifester le mardi 20 novembre. En cause : le nouveau plan santé 2022, présenté par Emmanuel Macron en septembre dernier, dont elles se considèrent être les "oubliées". A Lyon, environ 400 personnes ont fait entendre leurs revendications.

Si quelques manifestants revêtent un gilet jaune, les blouses blanches se montrent majoritaires sur le quai Augagneur, près de la préfecture. A Lyon, mardi 20 novembre après-midi, les infirmières donnent de la voix, masques bleus ou verts sur le nez, calots de chirurgie sur la tête. L'ambiance, bon enfant, ne peut cacher leur malaise. "Nous sommes les laissées-pour-compte de la santé" s'indigne Antoinette Tranchida, vice-présidente nationale du syndicat Onsil (organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux). "La ministre

de la Santé, Agnès Buzyn, ne connaît pas notre métier, nos compétences" regrette une infirmière venue de Valence, qui exerce en libérale depuis 30 ans. *"On est juste là pour être gentilles et bénévoles"* renchérit sa consœur drômoise. Cette manifestation régionale regroupe toutes les corporations du métier, et les revendications, par domaine d'activités, sont nombreuses. Objet de leur courroux : le plan Ma Santé 2022. Un crédit de 3,4 milliards d'euros est accordé à ce programme, comme annoncé par Emmanuel Macron en septembre dernier. Une loi doit être votée au printemps prochain. Les infirmières dénoncent un projet de loi *"médico-centré, orienté vers les médecins"*. *"Les infirmières, quel que soit leur lieu d'exercice, ne sont absolument pas prises en compte"* affirme Françoise Pacchioli, présidente de l'Onsil Rhône-Alpes.

« Les pharmaciens n'iront sûrement pas faire les soins à domicile ! »

Parmi les problématiques, certaines concernent plus particulièrement la profession pratiquée en libérale. Les infirmières estiment ne pas être reconnues dans leur pratique et leur rôle de coordination. *"On veut nous supprimer, témoignent Rose-Marie, Julie et Valérie, infirmières en Savoie. Nos compétences sont distribuées à d'autres professionnels : les vaccins que l'on peut faire en pharmacie par exemple. Mais les pharmaciens n'iront sûrement pas faire les soins à domicile !"* Viennent ensuite les questions de rémunération. Quand une infirmière pratique plusieurs soins sur un même patient, le plus cher est coté à plein coefficient. Le second acte, à 50 % de son coefficient. Les actes suivants, ne sont pas notés sur la feuille de soin. *"On est la seule profession qui répond aux soins non programmés, avance Lucien Baraza, président de Convergence Infirmière, syndicat, Auvergne-Rhône-Alpes et président de l'union régionale des professions de santé (URPS). On répond et on gère l'appel à 19h30, nous. Et on ne nous donne rien. On nous donne 2,50€ pour se déplacer. L'injection simple, c'est 3,15€. Que voulez-vous faire avec des sommes pareilles ?"* Les infirmières libérales souhaitent aussi que leur rôle dans le maillage territorial soit mis en avant. *"On sait que l'avenir c'est l'ambulatorio, mais on ne donne pas les moyens aux infirmiers de s'affirmer à ce niveau-là, alors que cela repose essentiellement sur les soins infirmiers à domicile"* poursuit Lucien Baraza. Avec un rôle de coordination plus important, les infirmières se verraient ainsi complètement intégrées au parcours de soin du patient. Concrètement, elles défendent des idées comme la mise en place de consultations de premier recours, qu'elles pourraient pratiquer, afin de désengorger les urgences et soulager les médecins des consultations inutiles.

Les salariées se mobilisent

Si les libérales jugent leur nomenclature *"obsolète et désuète"*, les infirmières salariées revendiquent, elles, la hausse de leurs effectifs. *"Bafouées, écrasées"*, c'est ainsi qu'elles se sentent considérées. *"On nous demande de toujours faire plus, mais avec moins de moyens"* dénonce l'ensemble des manifestants. Yann, infirmier en bloc opératoire dans un établissement public, alerte également sur un problème de compétences, voire de sécurité

du patient. *"La spécialité en bloc opératoire, c'est deux années d'étude supplémentaires. Aujourd'hui, des infirmiers sans ce diplôme officient dans les blocs et sont formés sur le tas. Et ceux, qui ont le diplôme, gagnent seulement 200 € brut de plus que ceux qui ne l'ont pas. Il y a une question de sécurité qui se pose, car n'oublions pas que l'on travaille avec des ventres ouverts."* Il reconnaît néanmoins que cette spécialité bénéficie encore de matériel pour bien travailler, par rapport aux moyens dans d'autres services. *"On réclame plus de personnel, moins de maltraitance des soignants et la fin de la tarification à l'acte en hôpital. On ne peut pas accepter qu'aujourd'hui, en psychiatrie par exemple, il y ait deux infirmiers pour dix patients schizophrènes. De plus, on constate beaucoup d'absentéisme chez les infirmières hospitalières. Il faut se demander pourquoi ! Pourquoi les suicides sont-ils si nombreux ? Parce qu'il y a des pressions, de la caisse d'assurance maladie pour les libérales, du chirurgien ou de la cadre infirmière en hôpital"* résume Antoinette Tranchida.

Un mouvement qui pourrait durer

Ce mardi, une délégation de huit représentants des syndicats présents a été reçue par la directrice adjointe du cabinet du préfet de Région. Mais la colère des infirmières ne s'arrêtera pas tant qu'elles ne seront pas présentes autour de la table des négociations. *"Notre profession est en souffrance, mais aussi en doute, conclut la représentante de l'Onsil. On se dit que, des gens là-haut veulent décider de la manière dont on pratique notre art. Mais l'art infirmier, c'est quelque chose qui s'acquiert. On reviendra manifester si on continue d'être méprisées. Il ne faut pas nous sous-estimer. Cela fera comme les gilets jaunes, mais nous, nous sommes beaucoup plus nombreuses. Et tous nos patients ont un bulletin de vote."* La France compte plus de 600 000 infirmières diplômées, dont environ 110 000 exercent en libérale.

Ailleurs sur le web

Contenus Sponsoris?s

[NOUVEAU] L'Etat finance le changement de vos fenêtres en 2019 !

Mon-Artisan.pro

Nutritionniste révèle: «C'est comme un karcher pour votre intestin»

Nutravia

Paris : La douchette que tous les habitants installent dans leur salle de bain

Ma Planète Verte